Préfecture

Date de reception de l'AR: 10/04/2024 033-213303753-DE_2024_04_01-DE

République française GIRONDE SAINT AUBIN DE BRANNE - Commune

Séance du mardi 09 avril 2024

Membres en exercice: 11

Nb de présents: 8

Nb de représentés: 2

Nb de vote pour : 9 Nb de vote contre : 0

Nb d'abstention: 1

Nb de vote exprimés: 9

neuf avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,

s'est réunie sous la présidence de Robert FAURE,

Date de la convocation: 14/03/2024

Présents: Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent

BEREAU, David PATEAU, Sarah BRUNELOT, Dominique

PEYTOUREAU, Thierry MARQUE, Marie MIRAMON

Représentés: Quitterie DUCLOT représentée par Sarah

BRUNELOT, Jérémy CUSSEAU représenté par Pascal

LABRO Excusés:

Absents: Xavier BLOND

Secrétaire de séance :

Sarah BRUNELOT

Objet: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 - DE_2024_04_01

Monsieur le maire propose au conseil municipal la répartition des subventions versées aux associations en 2024, de la façon suivante :

Dénomination:

ACCA 200 €

Coopérative scolaire 200 €

Assoc. historique des pays de Branne 100 €

Jeunes Sapeurs Pompiers de Branne 200 €

Harmonie 150 €

Ass. sportive des Coteaux de Dordogne 50 €

ASN Judo Naujan et Postiac 100 €

FNACA Branne 50 €

US Branne Ping-Pong 100 €

Assolaine 100 €

A S de handball Brannais 150 €

pour un montant total de 1400 € au compte 657358.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés vote l'ensemble de ces subventions aux associations.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Pascal LABRO